

Département du Haut – Rhin (68)

2 RUE DE L'ECOLE
68210 BERNWILLER

COMMUNE NOUVELLE DE BERNWILLER

AMENAGEMENT D'UN ITINERAIRE CYCLABLE ENTRE AMMERTZWILLER ET BERNWILLER

AVANT – PROJET

NOTICE PAYSAGERE

	SIEGE	IMPLANTATION REGIONALE
 Cabinet MERLIN Groupe MERLIN	6, Rue Grolée 69289 LYON Cédex 02 Téléphone : 04-72-32-56-00 Télécopie : 04-78-38-37-85 E-mail : cabinet-merlin@cabinet-merlin.fr	32 Allée Nathan Katz 68100 MULHOUSE Téléphone : 03-89-46-85-88 Télécopie : 03-89-56-18-31
 les ateliers paysagistes	Les ATELIERS PAYSAGISTES Agence d'architecture paysagère 30 rue du Rhin 68870 BARTENHEIM 16 rue Emile de Bary 68500 GUEBWILLER	

GRUPE MERLIN/Réf doc : 163162-151-AVP-NT-1-007-A

Ind	Etabli par	Approuvé par	Date	Objet de la révision
A	J.MOSCATO / F.KEIFLIN	J.MOSCATO / F.KEIFLIN	15/03/16	Première version

01

préambule

L'itinéraire cyclable allant du village de Bernwiller à celui d'Ammertzwiller à un rôle fédérateur dans la création de la commune nouvelle de Bernwiller.

En effet, s'il est évident qu'il offrira une alternative à l'usage de la route pour les itinéraires cyclables du Sundgau, son implantation entre les 2 entités qui composent la commune nouvelle s'inscrira comme une nouvelle trame viaire entre villages et champs.

L'intégration paysagère de cet itinéraire cyclable requiert la bonne compréhension de ses fonctions parallèles de trame verte, de continuité écologique, de perceptions du grand paysage et aux fonctions paysagères proches.

Les grandes lignes de conduite du projet paysager s'inscrivent dans la thématique «une promenade à travers une nature recomposée / retrouvée»

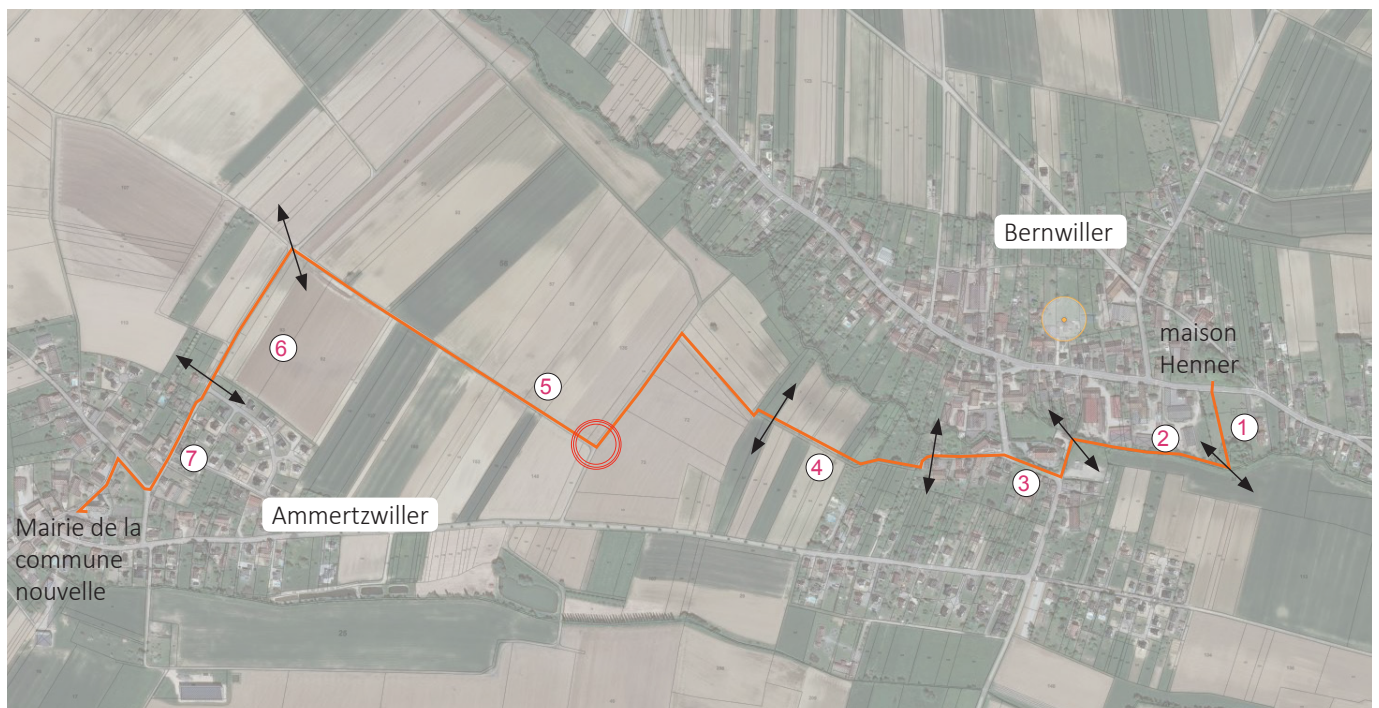
Ainsi, elles intégreront :

- la notion de trame verte
- les continuités écologiques
- le contact au grand paysage (vues lointaines, campagne cultivée, silhouettes d'arbres remarquables)
- le contact à la nature proche : haies champêtres (oiseaux, petits fruits, floraisons, odeurs, couleurs, insectes, arbres fruitiers)
- la possibilité d'une pause : petit banc isolé adossé à un arbre, placette, banc orienté au sud, contre une haie

02

définition des différentes séquences paysagères

La notice présente un séquençage paysager qui part de la Maison Henner pour finir au siège de la mairie de la commune nouvelle de Bernwiller.



- ① de la MAISON HENNER au ruisseau le SPECHBACH
- ② le long du ruisseau le SPECHBACH
- ③ le village ancien, entre Rd 466 et église
- ④ vergers et arrières jardinés de village
- ⑤ 'plein champs'
- ⑥ l'approche d'Ammertzwiller
- ⑦ le village d'Ammertzwiller

séquence1

de la MAISON HENNER au ruisseau le SPECHBACH

Le site de la maison Henner dans laquelle est né Jean-Jacques Henner est un lieu remarquable avec ses arbres centenaires. Ce lieu de mémoire est aussi le siège de l'école du village, il est donc normal que ce lieu public soit la première de nos séquences paysagères.

Après avoir traversé la RD18Bis, la piste pourra rejoindre la partie la plus basse du parcours et rejoindre le ruisseau du Spechbach.

A l'heure de l'étude, la voie utilise le côté Ouest d'une parcelle en 'dent creuse' de l'urbanisme communal. Cette parcelle sera prochainement dédiée au parc Jean-Jacques Henner.

La végétalisation de cette séquence consistera en la plantation d'une haie champêtre continue du côté de la ferme contigüe et d'une trame d'arbres fruitiers qui permettra de faire la liaison avec le futur parc Henner



séquence2

le long du ruisseau le SPECHBACH.

Cette séquence va permettre la liaison entre le futur parc Henner et le secteur de l'Eglise.

Sa principale identité apparaît dans son contact continu avec la Ripisylve et une exposition particulièrement intéressante par un dégagement complet vers le sud. C'est une séquence dédiée à la richesse des milieux humides.

La bande herbeuse de 10m de large existante le long de la ripisylve offre des emprises suffisantes pour créer des lieux de détente idéaux. En été, on appréciera la fraîcheur de l'eau et l'ombre des grands arbres, alors qu'au printemps et en automne, cette séquence offrira des situations ensoleillées très appréciables.



séquence3

le village ancien, entre Rd 18.2 et église

Sur une très courte distance les séquences passent d'un cadre agricole de bord de ruisseau à un cadre de circulation modérée de centre village avec des espaces contraints.

Cette séquence comporte un secteur délicat, car pincé d'un côté par la limite des propriétés des riverains et de l'autre, par le Spechbach associé à un bel alignement de tilleuls. Cette configuration ne laisse pas plus de 7m de large pour combiner l'ensemble des usages nécessaires à la voie publique.

A cet endroit, le parti pris fut d'aménager l'itinéraire en zone de partage, sans bordures et avec un revêtement de sol de qualité et uniforme.

Ces emprises réduites, les arbres centenaires, un ruisseau ouvert et en fond, l'église communale offrent à cette séquence un charme incontestable.

En termes de végétalisation, nous enrichiront simplement la végétation de la berge.



séquence4

vergers et arrières jardinés de village

La sortie du village en direction d'Ammertzwiller se fait dans un cadre bucolique.

On y trouve tout ce qui fait le charme des abords d'un village sundgauvien : vergers, pâturages, fonds de potagers, haies champêtres. A noté, la présence d'un tilleul centenaire au bord du chemin rural existant.

Dans ce contexte riche, l'intervention sera réduite, la piste viendra simplement se fondre dans ce paysage. Seul un banc sera ajouté au pied du tilleul centenaire.



séquence5

'plein champs'

C'est dans un cadre très ouvert de monoculture céréalière que passe la séquence centrale de l'itinéraire cyclable. Ces grandes étendues dégagent une vue superbe sur les Vosges au nord et la ripisylve du ruisseau le Spechbach, mais aussi sur la campagne péri-villageoise qui offre encore un cadre végétalisé.

L'une des singularités de l'itinéraire cyclable est qu'il coupe à équidistance une ligne reliant les centres de chaque village. On profite de cette particularité pour officialiser le centre de la commune nouvelle et pour y créer une placette de rencontre en recomposant au milieu des champs, une zone de prairie avec un verger, des haies et quelques beaux arbres. Cet aménagement offrira un écran de verdure favorable soit à une pose en profitant des tables de pique-niques, soit à un arrêt pour utiliser la table d'orientation.

Sur les sections courantes de la séquence, les plantations consisteront à enrichir l'itinéraire cyclable de haies champêtres. Celles-ci permettront d'inscrire la piste dans une continuité de trame verte.



séquence6

l'approche d'Ammertzwiller

Cette séquence est la séquence de transition entre l'agriculture et l'habitat. Notre objectif est de profiter de l'aménagement pour recréer le cadre de verger que l'on retrouvait autour des villages du Sundgau. L'extension de la commune a engendré de nouveaux quartiers résidentiels autour desquels ne se sont pas reformés les vergers d'antan.

Aussi, nous proposons de recréer, sur un côté de l'itinéraire cyclable une bande d'une dizaine de mètres de large sur laquelle seront plantés des fruitiers de variétés anciennes. Cet alignement permettra de filtrer les vues directes sur le nouveau quartier et de les orienter sur le village ancien et le clocher de son église.



séquence7

le village d'Ammertzwiller

Cette partie de l'itinéraire ne nécessite pas d'aménagement particulier puisqu'il emprunte les ruelles calmes de ce paisible village de campagne. Ici, les flux se partageront les voies à l'allure du plus lent (Zone de rencontre).

